

## Membres du conseil et citoyens de la Municipalité de Bouchette

Lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 10 juin 2024, le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier 2023, a été déposé.

Par conséquent, et tel que requis par l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, voici les faits saillants de ce rapport financier.

Le rapport financier au 31 décembre 2023 a été préparé par la firme Mazars, S.E.N.C.R.L. et confirme que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Bouchette au 31 décembre 2023, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2023 présentent des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 3 458 369\$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 3 243 294\$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), qui totalisent 326 502\$, l'administration municipale a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 315 135\$. Cet excédent porte le surplus accumulé au montant de **811 729 \$**. Ce surplus accumulé se détaille comme suit : Surplus affecté au montant de **421 556 \$**, un fonds réservé de 6 645\$ et un surplus non affecté au montant de **383 528 \$**.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2023 démontre que la municipalité demeure en bonne situation financière.

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses de chaque membre du conseil. La rémunération est établie en fonction du règlement 2018-310.

Élu	Rémunération	Allocation
Maire	14 866\$	7 433\$
Conseiller	4 955\$	2 478\$

Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur collaboration, de même que les employés municipaux pour leur travail constant, les pompiers volontaires pour leur disponibilité et implication et sans oublier le travail de tous les comités et bénévoles, pour leur implication dans le meilleur intérêt de la municipalité.

Ensemble, nous créons un milieu de vie dynamique, où il fait bon vivre.

Steve Lefebvre  
Maire  
Municipalité de Bouchette

